

Les ateliers régionaux de l'orientation tout au long de la vie



Compte-rendu de l'atelier 2 :

Partager une culture commune de l'orientation

10 octobre 2008



Conformément aux orientations du Plan Régional Education Formation, la Région Picardie a souhaité proposer l'ouverture de **nouveaux espaces de dialogue et de partenariat** pour les professionnels de l'orientation.

Cet atelier "partager une culture commune de l'orientation" a pour objectif de lancer la réflexion sur **"comment développer un véritable travail en réseau entre tous les acteurs de l'AIO et construire une vision partagée de l'orientation ?"**

Après une introduction du Centre INFFO sur les enjeux liés au concept d'orientation tout au long de la vie, la présentation d'expérimentations réussies qui ont été menées en Bourgogne, en Région Centre et ici même en Picardie en matière de coordination et de coopération entre acteurs, ouvre le débat.

Sommaire

- ▶ L'orientation en question : 3 enjeux majeurs - page 1
- ▶ Petit glossaire des principales structures d'orientation - page 2
- ▶ Coordonner l'orientation en Région : 3 témoignages - page 3
- ▶ En Bourgogne : la signature d'une charte régionale fédératrice de l'orientation de l'AIO - page 3
- ▶ En région Centre : le programme Etoile - page 3
- ▶ En Picardie : création de la Cité des Métiers de Saint Quentin - page 4



L'orientation en question : 3 enjeux majeurs

par Françoise Gérard, directrice de la Production et des Partenariats au Centre INFFO

Faisant suite au concept de «formation tout au long de la vie», **le concept d'orientation tout au long de la vie** affirme la nécessité d'un accompagnement des parcours personnels et professionnels, souvent non linéaires, marqués par des ruptures choisies ou subies.

Trois enjeux majeurs interrogent actuellement les acteurs de l'orientation.

Le premier est celui de la **«mobilité maîtrisée»**. La capacité à s'orienter et à se reconvertir devient un élément majeur pour rester «employable» tout au long de sa vie. Comment les profes-

sionnels de l'orientation donnent-ils à chaque personne les moyens de choisir réellement son orientation, en identifiant à la fois ses points forts, ses points faibles, ses aspirations, et en lui donnant les clés pour décrypter son environnement (métiers porteurs, filières de formation, accès à l'emploi...) ?

Le deuxième enjeu est celui de **la qualité de service de l'orientation**. Les rapports récents ont souligné à quel point la multiplicité des opérateurs investis d'une mission d'AIO rend opaque pour l'usager l'offre de service en AIO. Les pouvoirs publics désirent offrir un paysage plus lisible, où sont bien identifiées les plus-values de chaque réseau d'AIO et leurs complémentarités.



Le Plan Régional Education
Formation (PREF) picard

Enfin, l'enjeu de la **gouvernance** de l'orientation se pose aujourd'hui car État et Régions ont des responsabilités partagées en matière d'orientation. L'État garde une compétence de droit commun dans l'orientation des jeunes scolaires, des étudiants, des demandeurs d'emploi (ANPE). Cependant, la loi de 2004 dispose que le PRDF¹ (PREF² en Picardie) « définit -également- les priorités relatives ... à l'orientation ... ». Depuis, les Régions re-

connaissent être investies d'une mission de coordination de l'orientation et s'organisent pour créer les conditions du débat nécessaire pour construire ensemble la politique régionale sur l'orientation tout au long de la vie et répondre aux attentes des publics.

1 Plan régional de développement de la formation
2 Plan régional éducation formation

Six missions fondamentales pour les réseaux d'AIO

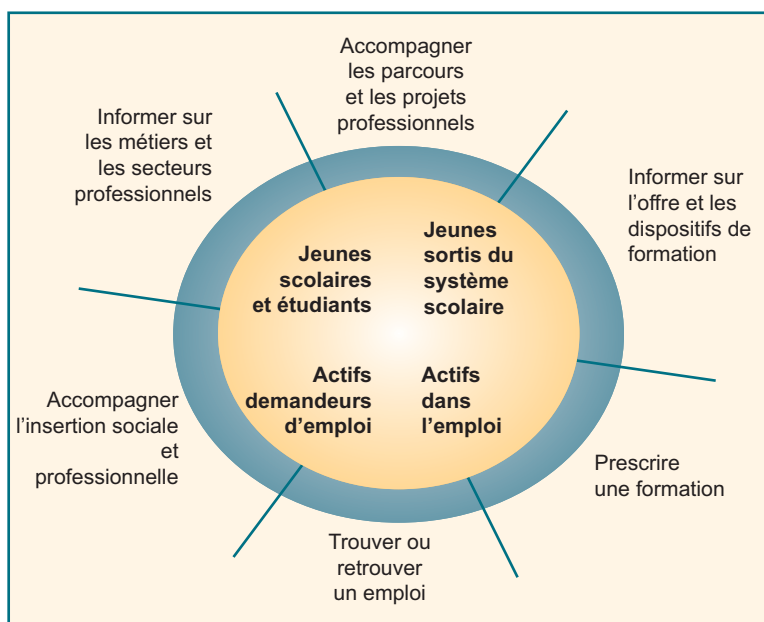
Les réseaux d'AIO présents sur l'ensemble du territoire articulent leur activité autour des missions suivantes:

- ▶ Accompagner les parcours et les projets professionnels
 - ▶ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle
 - ▶ Aider à (re)trouver un emploi
 - ▶ Informer sur les métiers et secteurs professionnels
 - ▶ Informer sur l'offre et les dispositifs de formation
 - ▶ Prescrire des entrées en formation
- (voir encadré ci-contre)

Certains opérateurs sont spécialisés sur un public, une mission, un secteur professionnel ou un espace géographique (région, département, communauté de communes, bassin d'emploi, quartier).

www.centre-inffo.fr

Missions et publics des structures d'accueil, d'information et d'orientation



Petit glossaire des principales structures d'AIO (accueil, information, orientation)

APEC : Association pour l'emploi des cadres

APECITA : Agence pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture

BUIIO : Bureau universitaires d'information d'insertion et d'orientation

CAD : Centre d'aide à la décision (Chambre des métiers et de l'artisanat)

Cap Emploi : Service aux personnes handicapées

CIBC : Centre de bilan de compétences

CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

CIO : Centre d'information et d'orientation (Education nationale)

CROP AFPA : Centre régional d'orientation professionnelle de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

FONGECIF : Fonds de gestion du congé individuel de formation

ME : Maison de l'emploi

MEF : Maison de l'emploi et de la formation

MIFE : Maison de l'information sur la formation et l'emploi

ML : Mission locale

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé

Pôle Emploi : ANPE/Assedic

PRCR : Points relais conseil régionaux en VAE

PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi

RIJ : Réseau information jeunesse

Coordonner l'orientation en Région : 3 témoignages



En Bourgogne : la signature d'une charte régionale fédératrice de l'AIO

Muriel Hennequin, coordonnateur du dispositif d'accueil et d'information (Service Public Régional de la Formation Professionnelle Continue)

En 2004, au moment de la rédaction de son PRDF, le conseil régional de Bourgogne a reconnu l'important travail effectué depuis dix ans en termes de structuration des réponses à apporter aux personnes en quête d'orientation au sein des 180 lieux d'information issus de 20 réseaux principaux. Il restait à développer qualitativement l'information et l'orientation, ce qui a fait l'objet d'un axe stratégique du PRDF. Le Conseil régional a souhaité donner de la finalité de l'AIO, et donc d'un dispositif régional d'AIO, une définition à la fois simple mais complète, recouvrant l'ensemble des champs sur lesquels il entend travailler avec ses partenaires : **donner en permanence à toute personne les moyens de son choix.**

En 2005, un cabinet extérieur a été chargé de réaliser un **diagnostic sur quatre territoires bourguignons** de typologies différentes : le Dijonnais, caractérisé par une surreprésentation des réseaux d'AIO et un manque de lisibilité pour le public. Clamecy, ville de 5000 habitants, où l'AIO repose sur peu de lieux d'information. Sens, ville industrielle, qui doit faire face à une forte attractivité de ses actifs par la région parisienne. Enfin, le Charolais, terre agricole et de petites industries, où le réseau AIO est disséminé sur quatre villes principales.

Il s'agissait de faire l'inventaire de l'existant, d'identifier les modalités de collaborations et le degré de connaissance réciproque. Les publics (usagers, entreprises, parents d'élèves...) ont également été écoutés.

Quel que soit le territoire, le diagnostic met en lumière trois axes principaux de développement :

1 - L'amélioration de la connaissance partagée des besoins des publics et des entreprises.

2 - Le renforcement des pratiques coopératives.

3 - Le développement de la professionnalisation partagée et de ressources communes.

Déclinée sous forme d'actions correctives réalistes mais ambitieuses, la volonté commune des partenaires de l'AIO de faire progresser significativement cette qualité prend la forme d'une **Charte régionale fédératrice de l'accueil, de l'information et de l'orientation professionnelle**. Un Accord-cadre relatif à la mise en place de cette charte fédératrice entre le Conseil régional, l'Etat et la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale de l'Emploi (COPIRE) a été négocié et finalement signé en juillet 2008.

La mise en œuvre de cet Accord-cadre se caractérise par la création de groupes locaux d'AIO, réunissant à l'échelle d'un bassin d'emploi un représentant de chaque structure active localement. Autour d'une méthodologie commune, ces groupes locaux se consacreront à la production d'éléments relatifs à chacun des axes prioritaires retenus.

Nous sommes aujourd'hui dans une **phase d'expérimentation**, avec la mise en place des 4 premiers groupes composés des structures actives sur les territoires audités, accompagnés par un cabinet. A terme, et après généralisation à tout le territoire les groupes d'AIO vont déposer auprès du CCREFP un plan local d'action de développement de l'AIO. Les plans constitueront le plan régional de l'AIO.

L'investissement de chacun des 15 réseaux d'AIO de Bourgogne doit permettre à terme une avancée qualitative significative du service rendu au public en matière d'information et d'orientation professionnelle.

www.cr-bourgogne.fr



En région Centre : le portail Etoile

Jean-Christophe Dangréau, responsable du pôle d'animation des réseaux d'AIO au GIP ALFA CENTRE
www.etoile.regioncentre.fr

Le **programme Etoile** est un dispositif régional qui existe en région Centre (six départements) depuis 9 ans. Son objectif est de «développer un service public régional de l'information et

de l'orientation permettant à tout public, en tout point du territoire régional, d'accéder à l'ensemble des informations et des services lui permettant de réussir son projet professionnel».

Pour ce faire, **un site portail** aide à la recherche d'informations sur l'orientation, la formation et l'emploi en région. Le portail s'adresse à tout public et offre un espace dédié aux professionnels. Il est financé à égalité par l'Etat et la Région, et géré par le GIP ALFA Centre (CARIF-OREF).

L'animation éditoriale est réalisée par l'ensemble des réseaux de l'AIO, par des branches professionnelles et OPCA, avec l'appui d'une équipe journalistique, dans le cadre d'une conférence de rédaction mensuelle. Elle permet de s'informer sur l'actualité de chaque réseau et de définir les prochaines informations qui seront diffusées sur le site. Par ailleurs, les 300 structures d'AIO de la région ont toutes un mot de passe pour mettre en ligne leurs propres informations. Le site fournit des fiches thématiques, des articles ou des brèves d'actualité, un agenda, un répertoire des acteurs de l'AIO et des bases de données sur les métiers et les formations régionales.



Le programme Etoile représente également des **actions territoriales**, menées à une échelle locale, départementale ou régionale entre acteurs de l'AIO. Ainsi dans le Loir-et-Cher, le groupe AIO-A 41³ fonctionne depuis 2000 avec les six grands réseaux : les CIO (Education Nationale), ML/PAIO, la chambre des métiers et de l'artisanat avec le CAD, l'ANPE, l'Afpa (Service d'orientation professionnelle) et le Bureau information jeunesse. Il a produit une cartographie des lieux d'AIO, différentes études (les pratiques d'accueil, les décrochages...). Depuis 2 ans, des structures d'AIO en Indre-et-Loire se sont engagées dans une même voie. Dans d'autres départements, les tentatives de travaux en commun se sont cependant essouffées.

Des journées de professionnalisation des acteurs de l'AIO sont également organisées dans le cadre d'Etoile : des sessions d'information sur les métiers animées par les branches professionnelles (automobile, BTP, transport logistique, propreté, pharmacie...).

Enfin, sur les onze **forums d'information et d'orientation** destinés aux collégiens et lycéens, un espace AIO rassemble les professionnels de différents réseaux pour assurer un service de qualité aux visiteurs.

Le site Etoile de la Région Centre
www.etoilecentre.org



En Picardie : Création de la Cité des Métiers du Saint-Quentinois

Jérémie Cayla, animateur de la Cité des Métiers du Saint-Quentinois au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saint-Quentin.

Une **Cité des Métiers**, portée par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saint-Quentin (02), vient d'ouvrir en Picardie.

Par cette initiative, la Maison de l'Emploi et de la Formation tente d'apporter plusieurs réponses :

- aux nombreux écarts entre les représentations professionnelles des demandeurs d'emploi et les réalités des métiers,
- à la formation des personnes, souvent nécessaire pour les demandeurs d'emploi ou les salariés, en passant par un soutien
- aux personnes venues chercher à la Maison de l'Emploi et de la Formation une guidance quotidienne dans leurs recherches.

La Cité des Métiers du Saint-Quentinois permet en effet de rencontrer toute la semaine **des conseillers en accueil anonyme et sans rendez-vous**, pour tout public (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, scolaires...) sur les **3 pôles** : choisir une orientation et construire son projet professionnel ; trouver une formation ; trouver un emploi.

Elle propose une **documentation et un espace multimédia en libre accès** avec l'aide d'assistantes d'accueil et elle organise **des animations (conférences, ateliers) et informations** sur différents thèmes tels que : les métiers porteurs d'emploi, les entreprises qui recrutent, les droits et devoirs des salariés, les droits à la formation, la VAE...

Des professionnels issus des différents réseaux (ANPE, Mission Locale, Afpa, PLIE, AIPSQ, MEF, CIO...) accueillent donc le public et les groupes en ateliers.

Ces conseillers ont également présenté **une charte d'accueil**. Il s'agit en effet de déterminer une pratique commune et les modalités de collaboration des professionnels identifiés «Conseillers de la Cité des Métiers». Car ce concept constitue également la fédération des professionnels de diverses structures de l'emploi autour d'un projet commun.

www.maisonemploi-saintquentin.fr